

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal



Date de convocation
5 janvier 2023
Date d'affichage
5 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le neuf janvier à vingt heures précises,
Le conseil municipal légalement convoqué le 5 décembre deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	12
Votants	14

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, ,
Michel CHADUTEAU, Olivier LE CORF, , Joël DAVID, Aurélia BUTET, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME, Annick
CUISNIER.

Absents : Pascaline LEGENDRE,

Absents et excusés :

Emilie LOPES donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place.
Maryse BESNIER donne pouvoir à Laurent GUILLET pour voter en ses lieu et place.

Le président a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par
l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE
remplit les fonctions de secrétaire de séance.

AJOUT NUMERO RUE SAINT ROCH POUR NOUVELLE CONSTRUCTION - 13 BIS : 2023-04

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Maire
assisté du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur et Madame Jonathan COLIN qui
viennent de construire une nouvelle maison rue saint Roch.

Il s'agit de créer un numéro intermédiaire sur la voie entre le 13 et le 15 soit le numéro 13 Bis concernant la
parcelle située section A n°1310 d'une contenance de 1898 m²

Monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à
ce dossier

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE que la parcelle section A n°1310 d'une contenance de 1898 m² est situé à l'adresse 13 Bis de la rue
Saint roch à Torcé-en-Vallée.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROYER